

Précision sur les tests d'admission et de classement dans les écoles

Montréal, 16 août 2013 – La Fédération des établissements d'enseignement privés tient à préciser sa position au sujet des tests d'admission et de classement dans les écoles.

«Les écoles privées sont autonomes. Elles font des tests d'admission ou de classement afin de s'assurer que les élèves sont dans un projet éducatif et un programme qui leur conviennent, explique M. Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération des établissements d'enseignement privés et directeur général du Collège Bourget. On souhaite que les élèves qui ont plus de facilité ne s'ennuient pas en classe, que les élèves qui ont une passion pour le sport, les arts ou l'informatique puissent la développer et que les élèves qui ont besoin de plus d'encadrement aient accès à tout l'appui nécessaire. »

Par ailleurs, la Fédération trouve intéressant le fait que certaines écoles dans différentes régions du Québec aient choisi de se regrouper afin que les élèves n'aient pas à passer plusieurs tests.

«La meilleure école n'est pas la même pour tous les enfants, ajoute M. St-Jacques. On invite les familles à s'assurer qu'ils visent à trouver la meilleure école pour leur enfant, celle qui répondra le mieux à ses besoins et à ses intérêts. Nous avons la chance, au Québec, d'avoir le choix entre différentes écoles qui offrent une belle variété de programmes et de services. L'idéal est de trouver le bon arrimage pour que chaque enfant réussisse et développe son plein potentiel.»

À propos de la Fédération

La Fédération des établissements d'enseignement privés est une organisation à but non lucratif qui regroupe 190 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

-30 -

Pour information :
Geneviève Beauvais
Directrice des communications
Fédération des établissements d'enseignement privés
Tél.: 514 381-8891 poste 238